

PHOTO: PATRIC SHAW/TRUNK ARCHIVE/PHOTOLIBRARY



## PEUT-ON SE SÉPARER SANS TOUT CASSER?

**ROMPRE DEVRAIT S'ANTICIPER, EXPLIQUE BRIGITTE GOMET, FONDATRICE DU SALON «NOUVEAU DÉPART», AU RISQUE DE COÛTER CHER...**

**Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de ce salon?**

Il y avait énormément de salons du mariage, mais aucun sur le divorce. Et puis, un tabou est tombé: le président de la République lui-même s'est séparé. C'était inédit en France, d'ordinaire, les hommes politiques faisaient ce qu'ils voulaient, mais ils ne l'affichaient pas.

**La rupture s'est-elle banalisée?**

C'est encore tabou au sens où c'est un épisode forcément douloureux, même pour la personne qui en est à l'origine. C'est le constat que quelque chose n'a pas marché. Ça reste très compliqué. Et comme on n'y pense pas quand tout va bien, les gens s'y préparent très mal. Un exemple, signe des temps: le nombre de mariages ne cesse de chuter, en revanche, on voit fleurir les Pacs, à raison de 200 000 par an, et les unions libres. On a l'illusion que c'est moins engageant, moins contraignant. Mais à l'heure de la séparation, s'il y a des biens immobiliers ou des enfants en jeu, on est beaucoup moins protégés. Les femmes en sont les premières victimes. C'est presque dangereux...

**Pourquoi?**

La rupture, pour commencer, c'est appauvrissant. Pour les gens qui ont un petit revenu et les femmes qui ont arrêté de travailler pour élever leurs enfants, c'est très dur. Elles sont encore 30 % aujourd'hui. Elles se retrouvent avec les enfants à charge à essayer de dégoter un boulot au smic. En France, les familles monoparentales sont, à 90 %, des femmes seules avec enfant(s). Si j'ai un conseil à donner aux femmes, c'est vraiment celui-là: n'arrêtez jamais de travailler.

**Les obstacles – financiers, moraux – peuvent-ils dissuader de rompre?**

Le salon Nouveau départ ne pousse pas à la rupture. Sur place, il y a des médiateurs et des conseillers conjugaux: parfois, le divorce n'est pas la solution. Mais la théorie selon laquelle les gens resteraient plus longtemps ensemble à cause de la crise économique ne me semble pas juste. Quand il faut partir, on le sent, on n'y échappe pas. Parce qu'on ne s'aime plus, parce qu'on aime quelqu'un d'autre, parce qu'on est trompée... Le divorce, comme l'amour, est plus fort que tout.

[www.nouveaudepart.fr](http://www.nouveaudepart.fr)

Le salon «Nouveau Départ» se tiendra les 6 et 7 novembre à l'Espace Champerret, à Paris (17<sup>e</sup>). Ses organisateurs l'appellent «le Salon du divorce». Pas très glam', mais sa première édition, en 2009, lui a valu le prix de la meilleure création de salon. Objectif: aider, grâce aux services d'une soixantaine d'exposants, à chaque étape de la rupture. Du conseil conjugal (pour celles et ceux qui ne sont pas sûrs de vouloir sauter le pas) au soutien psychologique, de l'agence immobilière au conseiller juridique, du coaching au relooking pour repartir d'un bon pied, tout y passe. L'an dernier, les 5 000 visiteurs étaient à 60 % des femmes. On y croissait des couples en pleine interrogation, des gens seuls qui s'apprêtaient à se séparer ou qui venaient de le faire. Et même, paraît-il, quelques célibataires cherchant l'âme sœur. Car, après tout, «si des couples peuvent se créer au salon du divorce, tant mieux», s'amuse les organisateurs.

## 4 Devenir une part lime mum

▶ **LA LOSE** « Pour ma fille, c'est dur. Même si on a essayé de la protéger sans lui faire peser nos déboires sentimentaux, traverser tous ces changements, aller un coup chez papa, un coup chez maman en trimballant ses affaires, c'est pas évident », reconnaît Isabelle. Et pour Isabelle non plus, ce n'est pas évident: « D'abord, elle m'a manqué, j'avais du mal à la laisser partir. Et puis, être une mère célibataire, ce n'est pas le meilleur atout pour draguer. Ça file un coup de vieux, et certains mecs s'imaginent qu'on leur propose de devenir beau-papa au premier rendez-vous. »

**LA WIN** On n'est plus obligée d'être tout le temps maman! « On a finalement réussi à s'entendre avec mon ex pour avoir les enfants une semaine sur deux. Et en fait... j'y ai pris goût, se réjouit Anne. A tel point que maintenant, si je les ai trop longtemps, ça me tape sur les nerfs. Je sais que ce n'est pas politiquement correct, mais je trouve ça chouette parfois de pouvoir être tranquille. » Quand elle est avec ses deux fils de 5 et 4 ans, elle est « vraiment avec eux », et heureuse de l'être. Le petit bonus? « Ce n'est pas très généreux, mais quand j'entends mes copines mamans se plaindre parce qu'elles aimeraient bien souffler... je souris intérieurement. »

## LE DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL FAIT EXPLOSER LES STATISTIQUES

Avec la mise en place, en 2004, du divorce par consentement mutuel, le nombre de procédures a fait un bond d'après les statistiques 2009 du ministère de la Justice: 155 000 divorces prononcés en 2005 contre 120 000 en 2001. Grâce à cette procédure simplifiée, plus besoin de trouver un coupable et de s'écharper au tribunal: le divorce pour faute n'est plus un passage obligatoire pour mettre fin à son mariage. Un tiers des demandes aboutissent à une séparation dans les quatre mois. Fait notable, ce sont surtout les quadras qui y ont recours.